

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46 Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12 Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 215 Mettre en oeuvre le projet de soins chez un client			
Code	PAIR2B15	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	558 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be)</p> <p>HELHa Tournai - Salines Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Christine COLLIE (christine.collie@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Joachim WITTEMANS (joachim.wittemans@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Lucrèce KESTELYN (lucrece.kestelyn@helha.be) Nadège ROLY (nadeje.rolly@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Catherine BARBEZ (catherine.barbez@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Isabelle VANOVERVELT (isabelle.vanovervelt@helha.be) Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Sylvie CALLENS (sylvie.callens@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Martine SAELENS (martine.saelens@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	190		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions d'ontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière
 - C 2.2 Intégrer une réflexion éthique à sa pratique
- Compétence C 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - C 3.1 Participer à la mise en oeuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers.
 - C 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs
- Compétence C 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
 - C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
 - C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles
- Compétence C 5 **Assurer la communication professionnelle**
 - C 5.1 Entretien avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte
 - C 5.3 Partager l'information avec les autres membres de l'équipe inter professionnelle concernant les clients, l'entourage ou la collectivité
- Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**
 - C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
 - C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

- 2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.
- 2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.
- 2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.
- 2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.
- 2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.
- 2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.
- 2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.
- 2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.
- 2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.
- 2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	458 h / 19 C
+ HELHa Gilly		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C
+ HELHa Jolimont		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	100 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 190 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B15A	AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles	190
+ HELHa Gilly		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0
+ HELHa Jolimont		
PAIR2B15B	Travail personnel d'intégration des compétences	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Enseignement clinique, stages, séminaires et mises en situations professionnelles			
Code	21_PAIR2B15A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	19 C	Volume horaire	458 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Christine COLLIE (christine.collie@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Joachim WITTEMANS (joachim.wittemans@helha.be) Aurore VOS (aurore.vos@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Marie-Madeleine DEWAELE (marie-madeleine.dewaele@helha.be) Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Lucrèce KESTELYN (lucrece.kestelyn@helha.be) Nadège ROLY (nadeje.rolly@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Catherine BARBEZ (catherine.barbez@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Isabelle VANOVERVELT (isabelle.vanovervelt@helha.be) Nathalie WOJTKOWICZ (nathalie.wojtkowicz@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Sylvie CALLENS (sylvie.callens@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Paul-Henri MENET (paul-henri.menet@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Martine SAELENS (martine.saelens@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Valérie DERAEDT (valerie.deraedt@helha.be)		
Coefficient de pondération	190		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE215 : Mettre en œuvre le projet de soin chez un client

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 215 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

- C1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- C2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

4.C2.1. Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

4.C2.2. Intégrer une réflexion éthique à sa pratique

C3. Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives

4.C3.1. Participer à la mise en œuvre et/ou l'évaluation des procédures, recommandations et stratégies de développement de la qualité des soins infirmiers

4.C3.2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interprofessionnelle autour de projets communs

C4. Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

C5. Assurer la communication professionnelle

4.C5.1. Entretenir avec le client, son entourage ou la collectivité une relation adaptée au contexte

4.C5.3. Partager l'information avec les autres membres de l'équipe interprofessionnelles concernant les clients, l'entourage ou la collectivité

C6. Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'activité

2.C1.1. Exprimer oralement et par écrit ses stratégies d'apprentissage par rapport à des situations vécues.

2.C2.1. Intégrer dans sa pratique les composantes légales, déontologiques et réglementaires.

2.C2.2. Exprimer oralement un questionnement éthique par rapport à des situations vécues.

2.C3.1. Illustrer oralement ou par écrit des indicateurs de processus et/ou de résultats présents dans une situation de soins rencontrée.

2.C3.2. Se coordonner avec les autres professionnels dans des contextes diversifiés.

2.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques.

2.C4.3. Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.

2.C5.1. Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.

2.C5.3. Communiquer oralement et par écrit les informations concernant les clients et leur entourage.

2.C6.1. Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés.

2.C6.2. Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Cours

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise de chacune des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

La note de l'unité d'enseignement est la note de l'activité d'apprentissage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 190

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation. Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

L'activité d'apprentissage « stages » fait l'objet d'une évaluation continue. La maîtrise des acquis d'apprentissage ne peut pas se vérifier par une évaluation ponctuelle en seconde session. La note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).